le travail

Vol. 47 No.1 ORGANE OFFICIEL DE LA CSN JANVIER 1971

UNE AUTOROUTE, POUR QUOI FAIRE?

L'autoroute est-ouest coûtera 32 millions du mille.

Le métro coûte 13 millions du mille, véhicules inclus.

Le métro transporte 8 fois plus de monde à l'heure que l'autoroute.

L'autoroute amènera 80,000 autos de plus par jour dans le centre-ville.

Encore plus de stationnement!

Encore plus d'accidents!

Encore plus de pollution!

Depuis 10 ans à Montréal: 16,000 logements démolis.

Depuis 10 ans à Montréal: 2,000 logements construits.

Selon une étude ontarienne: chaque automobile passant sur l'autoroute Spadina à Toronto coûte $17.50 à l'Etat.

chaque dollar investi dans l'habitation rapporte $7 à $8.

chaque dollar investi dans des autoroutes rapporte $2.

San Francisco, New York et Boston ont abandonné des projets d'autoroutes urbaines très avancés en raison des mauvaises expériences précédentes. Des villes américaines ont même démoli des autoroutes existantes.

Une autoroute, pour quoi faire?

Oui, une autoroute, pour quoi faire?

C'est une question que des milliers de montréalais se posent depuis que le gouvernement a mis en chantier, avec une précipitation suspecte, un projet d'autoroute qui traînait dans les tiroirs depuis cinq ou six ans, pour traverser la ville de Montréal d'est en ouest.

Déjà, une somme de $105 millions est engagée dans ce projet; quand il sera complété, on calcule que c'est environ $270 millions qu'il en aura coûté.

Mais une autoroute, pour quoi faire?

● Alors que le chômage sévit avec la rigueur que l'on sait!

● Alors que plus de 80,000 logements de Montréal sont considérés impropres à l'habitation et qu'il faudrait demain 100,000 logements pour répondre aux besoins immédiats!

● Alors que les problèmes de pollution de l'air et de pollution par le bruit en sont au stade critique, que toutes les grandes villes sont aux prises avec ces fléaux et que les hommes de science en ont fait leur ennemi numéro un!

Tout ce qu'un gouvernement pris de panique trouve à faire, dans le domaine des travaux publics, c'est d'annoncer la construction d'une autoroute urbaine. (Il faudra qu'un jour un historien fasse la lumière sur la façon dont le gouvernement Bourassa en est arrivé à cette décision).

Car une autoroute, pour quoi faire?

● On calcule que l'autoroute créera quelque 4,000 emplois, alors que la même somme consacrée à la construction de logements en aurait amené 17,000. Donc, si c'est le chômage que l'on veut combattre, le moins qu'on puisse dire c'est qu'on s'y prend mal!

● Au lieu d'apporter un début de solution au problème de l'habitation à Montréal, la construction de l'autoroute détruira environ 4,000 logements convenables, accentuant ainsi la crise.

● Plusieurs expériences tentées en Amérique du Nord démontrent que les autoroutes surélevées constituent une réponse coûteuse, inefficace et chaotique au transport urbain, aggravant le plus souvent les problèmes qu'elles tentent de résoudre et retardant la construction de moyens de transport en commun adéquats.

● C'est la mort qui se fraie un chemin à travers un quartier quand une autoroute y passe: le visage urbain est défiguré, ceux qui restent dans ce quartier coupé en deux sont assommés par le bruit et asphyxiés par la pollution. C'est le sort qui attend les habitants du quartier Maisonneuve.

● Une autoroute urbaine incite les gens à utiliser leur voiture pour se rendre à leur travail, alors que la tendance actuelle dans les grandes villes est plutôt au développement des transport en commun, moins coûteux et plus efficaces.

Mais une autoroute, pour quoi faire?

● Avec les $105 millions consacrés à l'autoroute, on pourrait construire immédiatement 8,000 nouvelles unités de logements, au domaine St-Sulpice par exemple; on pourrait encore procéder à la réfection de 20,000 taudis. Une telle injection de capital dans l'habitation créerait des emplois pour divers secteurs du monde du travail et ses effets se feraient sentir sur de nombreuses industries connexes.

● Les plans pour l'extension de certaines sections du métro sont dans un état aussi avancé que ceux de l'autoroute est-ouest. Une approche sociale aux problèmes de circulation commande qu'on privilégie le transport par métro, qui évite la destruction d'habitations, qui transporte huit fois plus de passagers à l'heure, qui sert à toutes les classes de la société, qui évite l'accroissement du degré de pollution, qui stimule le développement de districts situés à l'extérieur du centre des affaires et qui atténue le problème de la circulation en n'encourageant pas l'utilisation de l'automobile dans le centre-ville.

● Si le logement et le transport en commun n'intéressent pas le gouvernement, il pourrait, en désespoir de cause, pour créer de nouveaux emplois, faire construire les usines d'épuration des eaux dont les plans sont prêts et qui attendent d'être construites à Rivière-des-Prairies et au parc de stationnement Victoria.

Enfin, une autoroute, pour quoi faire?

On se le demande toujours.

Alors, on fait des suppositions.

● Pourquoi une autoroute plutôt que des logements?

Serait-ce parce que la construction massive de logements publics de bonne qualité et à un coût modique forcerait les propriétaires privés à se modérer dans les hausses de loyer, car là aussi, c'est la loi de l'offre et de la demande qui prime?

● Pourquoi une autoroute plutôt que l'extension du métro?

Serait-ce parce l'autoroute va amener une hausse de la valeur des terrains avoisinants, hausse dont profiteraient les milieux d'affaires qui s'entendent si bien avec le gouvernement?

Le Conseil central de Montréal ne peut qu'être d'accord avec le gouvernement lorsqu'il lance un programme important de travaux publics pour diminuer le chômage. Il considère cependant qu'en plus d'être un gaspillage inutile de ressources, la construction de l'autoroute est-ouest est la plus mauvaise décision que le gouvernement pouvait prendre dans les circonstances. En plus de n'apporter qu'une solution très relative au problème du chômage, la construction d'une autoroute n'est pas une urgence. Le problème du logement, lui, exige des solutions immédiates.

Pour toutes ces raisons, le Conseil central demande l'abandon immédiat de ce projet coûteux, antisocial et qui est un non-sens du point de vue technique et dans la ligne de la politique de la CSN sur le logement, il demande que les $105 millions de l'autoroute soient consacrés à la construction de logements.

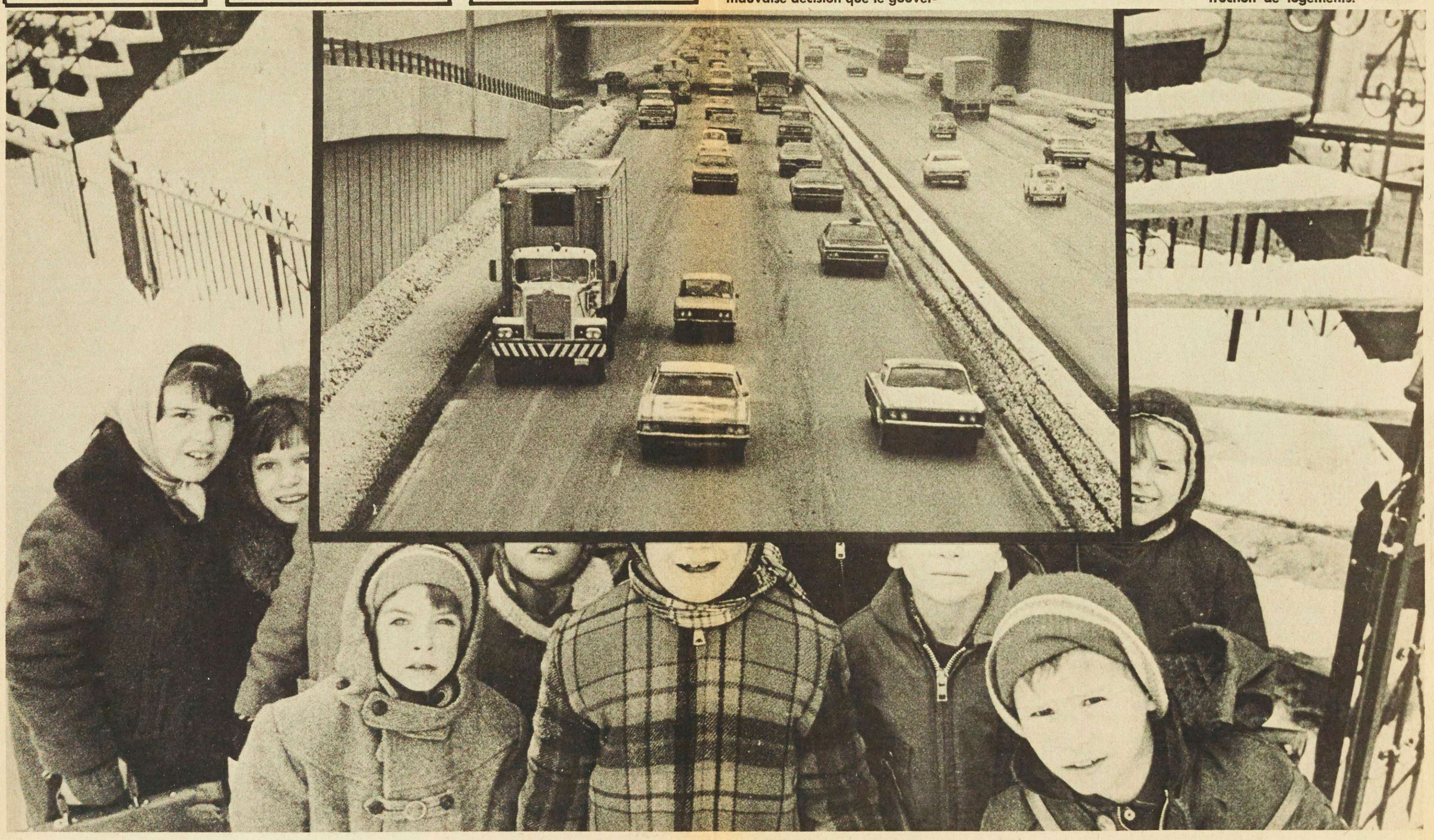

conception graphique: Jean Gladu photographie: François Demers

LA GUERRE ENTRE LA DEMOCRATIE DES POLITICIENS ET LA DEMOCRATIE DES GENS

UNE CRISE QUI CONCERNE TOUS LES QUÉBÉCOIS

JE VIENS DE PASSER UNE SEMAINE A RIMOUSKI

Il n'y a pas de doute, la Gaspésie (entendez tout l'est du Québec, de La Pocatière aux Iles-de-la-Madeleine) est un pays spécial. C'est une espèce d'enfant-problème que tout le monde affectionne même s'il est bien loin et dont les démêlés avec Notre Père qui est à Québec (ou à Ottawa) nous affecteront tous un moment ou l'autre.

Un pays qui fait 800 milles de tour, oublié par l'industrialisation et la voirie. 340,000 personnes, disséminées dans 1,625 municipalités dont 1,150 comptent moins de 1,500 personnes. Beaucoup de chômeurs, beaucoup d'assistés, beaucoup de gens qui s'en vont, ceux qui restent vivant de pêche, d'agriculture, de forêt, de tourisme et de services. Un pays pour qui les événements d'octobre sont des "affaires qui se sont passées à Montréal". Un pays où il n'y a pas de Frap, pas de Ligue sociale, pas de FLQ, pas d'escouades anti-émeute-anti-terroristes ni procès retentissants, mais où des villages entiers se soulèvent contre des compagnies qui les volent et où tout le monde parle de BAEQ, d'ODEQ, de planification, de CRD, CDT, et des récentes extravagances de l'ancien maire de Rimouski devenu ministre de l'ODEQ, Maurice Tessier, nouveau Duplessis rouge de l'est du Québec, qui menace de saboter les efforts d'une population, depuis 10 ans, pour sortir de son marasme et changer le jeu de la démocratie politique traditionnelle.

SI VOUS VOULEZ PARTICIPER, IL Y A LES ELECTIONS

La guerre que mène la Gaspésie contre la vieille politique n'est pas isolée au Québec. Depuis 10 ans, un peu partout à Montréal et dans les régions, différents groupes de la population tentent de prendre en mains leurs problèmes; on a vu apparaître des mouvements étudiants, des comités de citoyens, des projets-pilotes d'animation, des fronts communs, des conseils économiques, des associations de consommateurs, etc. Les pouvoirs politiques les ont pratiquement tous condamnés à végéter ou à disparaître et se sont empressés de proclamer: "Si vous voulez participer, il y a des partis politiques et des élections: faites-vous élire et votez; si les élus ne font pas votre affaire, attendez quatre ans et nommez-en d'autres". Maintenant que les grands enthousiasmes de la révolution tranquille ont cédé la place au super-pouvoir technocratique et centralisateur des politiciens et financiers combinés, la seule participation orthodoxe réside dans les élections fédérales, provinciales et municipales, qu'on tripote à volonté et qui assurent le pouvoir absolu au parti gagnant pour les quatre années qui suivent.

EN GASPÉSIE, C'EST UNE RÉGION ENTIÈRE QUI SE BAT

En Gaspésie, ce n'est pas tel ou tel groupe de gens qui vit ce drame, sans bombes ni police: c'est une région entière. Depuis 10 ans, autant que faire se peut et envers et contre tout, toute la population de la région s'est mobilisée pour se donner des nouvelles règles de développement et de démocratie. C'est la population qui, dès avant 1960, créa les premiers conseils d'orientation économique régionaux. Profitant du déblocage politique des années 60, ces conseils demandèrent et formèrent le BAEQ. Durant 4 ans, les gens ont accepté d'investir en priorité 4 millions pour rassembler la population jusque dans les villages les plus retranchés, lui permettre de comprendre et de prendre en mains ses problèmes, réaliser les études nécessaires, bâtir un plan de développement pour toute la région et faire participer les gens le plus possible à chaque étape.

Le CRD (Conseil régional de développement) a été mis sur pied par les gens pour assurer leur participation et veiller à ce que les gouvernements ne sabotent pas le Plan par leurs traditionnels petits jeux politiques. Les gens ont réussi à faire accepter le CRD comme leur porte-parole autorisé auprès des gouvernements. Malgré tout, les gouvernements ont tout fait jusqu'ici pour contourner la démocratie des gens: le Plan fut remis en 66, il a traîné au gouvernement jusqu'en 68; on a alors profité de la campagne électorale fédérale pour signer une entente Québec-Ottawa relative à l'exécution du Plan du BAEQ, mais une entente pleine de trompe-l'oeil, qui négligeait les recommandations les plus susceptibles de relancer l'économie et l'emploi régionaux et qui laissait la porte ouverte au boycottage du plan par les différents ministères. Après deux ans sous cette entente, il y a des retards partout, les gens s'impatientent, certains ministères n'ont même pas encore nommé de coordinateur régional pour les représenter à la conférence administrative régionale. Sans doute, il ne manque pas de gens pour souligner que le BAEQ et le CRD ne sont pas la démocratie parfaite. Tous ne participent pas également. Mais ce n'est pas facile d'aller à contre-courant. Tout le vieux système continue à gruger: trois gouvernements un par-dessus l'autre, les comtés et leurs députés qui ne cadrent plus avec le développement et la participation régionale, les partis, les élections, le lobbying des notables, etc. Les gouvernements écoutent peu le CRD. Les gens impatients confondent souvent le CRD avec le gouvernement et lui imputent les retards. Mais les gens veulent la réalisation du Plan et veulent qu'on cesse de jouer avec eux. Le CRD est en train de réorganiser sa structure pour se rapprocher des gens. A Cabano, dans les paroisses marginales, le CRD était avec les gens, tout en essayant de ne pas retomber dans la petite revendication locale.

Il y a plus. Autour du CRD, une partie importante de la population sent bien que la logique du BAEQ et du CRD, c'est une décentralisation encore beaucoup plus grande qui signifie la disparition des vieux cadres politiques. La région a son plan, elle se prend en charge, elle se donne les organismes adaptés à son développement planifié, elle délègue certains de ses hommes à Québec: mais on ne voit plus très bien que faire des comtés et des députés, qui ne signifie plus rien de bon dans le cadre régional; des partis, des élections, des luttes entre ministères et gouvernements, qui ne correspondent plus au projet régional et viennent tout embrouiller le Plan et la participation avec leurs jeux politiques. La politique du parti gagnant et la participation par les élections, c'est dépassé; le nouveau fonctionnement démocratique et le nouvel espace politique qui sont nés n'ont plus rien à voir avec ça.

LA GUERRE VIENT D'ÉCLATER: FINIE LA PARTICIPATION

La guerre devait finir par éclater ouvertement. Déjà certaines chambres de commerce s'étaient retirées du CRD, se sentant de plus en plus dépossédées dans cette nouvelle forme de démocratie. Certaines zones et certains CDT trouvaient insuffisantes les pressions du CRD sur le gouvernement. Les députés acceptaient de moins en moins bien d'être de trop dans la région aussi bien qu'au gouvernement.

L'orage vint le 30 novembre. A un souper des chambres de commerce, le Ministre Tessier, après s'être vanté de ses nouveaux pouvoirs sur l'ODEQ et avoir pris des vieux cadres politiques. La région a son plan, elle se prend en charge, elle se donne les organismes adaptés à son développement planifié, elle délègue certains de ses hommes à Québec: mais on ne voit plus très bien que faire des comtés et des députés, qui ne signifie plus rien de bon dans le cadre régional; des partis, des élections, des luttes entre ministères et gouvernements, qui ne correspondent plus au projet régional et viennent tout embrouiller le Plan et la participation avec leurs jeux politiques. La politique du parti gagnant et la participation par les élections, c'est dépassé; le nouveau fonctionnement démocratique et le nouvel espace politique qui sont nés n'ont plus rien à voir avec ça.

LA GUERRE VIENT D'ÉCLATER: FINIE LA PARTICIPATION

La guerre devait finir par éclater ouvertement. Déjà certaines chambres de commerce s'étaient retirées du CRD, se sentant de plus en plus dépossédées dans cette nouvelle forme de démocratie. Certaines zones et certains CDT trouvaient insuffisantes les pressions du CRD sur le gouvernement. Les députés acceptaient de moins en moins bien d'être de trop dans la région aussi bien qu'au gouvernement.

L'orage vint le 30 novembre. A un souper des chambres de commerce, le Ministre Tessier, après s'être vanté de ses nouveaux pouvoirs sur l'ODEQ et avoir pris à son compte toutes sortes de réalisations récentes qui viennent souvent d'ailleurs, déclare: "Les gens en ont soupé du CRD et sont écoeurés de l'animation et de la consultation. Il faut des réalisations. Les budgets du CRD sont du pur gaspillage. En négociant une nouvelle entente Québec-Ottawa touchant le Plan, j'entends bien faire disparaître la clause qui désigne le CRD comme le seul interlocuteur valable de la population face aux gouvernements. J'ai l'intention de redonner aux députés, aux conseils municipaux et aux chambres de commerce le rôle qui leur revient comme intermédiaires entre les populations et le gouvernement." Et M. Bonal Arseneault, un député justement, de commenter à la télévision: "Le CRD n'a pas rempli son rôle. Il n'a pas donné suite aux demandes des gens et a même empêché les conseils municipaux, les commissions scolaires, les chambres de commerce de faire les représentations nécessaires auprès du gouvernement. Je crois que nous allons revenir au bon vieux système des députés qui sont plus disponibles et plus près des populations".

D'autres ont dit, dénonçant Tessier et apuyant de tous côtés le CRD: c'est le duplessisme rouge qui s'abat sur l'Est du Québec, le retour au patronage et aux bouts-de-chemins d'élections, la mort de la planification régionale et de la participation, la fin de la solidarité régionale. Mais le CRD ne mourra pas. Il n'appartient pas aux gouvernements, c'est à nous. C'est notre seul chien-de-garde et la seule barrière contre ceux qui veulent nous diviser pour mieux nous manipuler par des jeux purement politiques: n'importe quoi, n'importe où, n'importe quand, n'importe comment: visitez le port de Cacouna, construit au coût de 8 millions et qu'on vient de transformer en parc de grenouilles parce qu'aucun bateau y vient; à voir aussi, près de Rimouski, un pont qui attend toujours sa rivière et, comme conséquence de cette politique, le 20% de chômage à Rimouski en fin novembre. Seul le CRD a comme seul intérêt la réalisation du Plan avec les gens et la région dans sa totalité: les députés, les conseils municipaux, les chambres de commerce ont des intérêts locaux, politiques et privés et ne représentent que ces intérêts. Les dirigeants du CRD, documentation en mains, ont dégonflé les affirmations du ministre Tessier, ils ont rencontré MM. Bourassa et Marchand, ils ont reçu l'appui des principaux corps de la région, y compris de l'évêque de Rimouski. Si l'offensive du gouvernement continue, le CRD sera appelé à s'identifier de plus en plus au langage et aux luttes de la population. Mais la guerre n'est pas terminée.

L'AVENTURE DES GASPÉSIENS ET LE QUÉBEC

Partout au Québec, nous avons intérêt à ce que, en Gaspésie, la démocratie des gens gagnent contre la démocratie des politiciens. Il se joue là une partie importante de l'avenir du Camp de la Liberté au Québec. Je suis revenu convaincu que les Gaspésiens ont beaucoup à apprendre à ceux qui luttent pour la démocratie. Après tout, "les affaires qui se passent à Rimouski" ne sont peut-être pas si loin des "affaires qui se passent à Montréal", même s'ils s'appellent CRD, Cabano et Tessier au lieu de s'appeler FRAP, FLQ, ou Drapeau

PETITE HISTOIRE MODERNE DE L'EST DU QUEBEC

Celui qui aborde en Gaspésie sans préparation, se frappe à une jungle de sigles et d'organismes un peu décourageante. Cet espèce de code est devenu familier aux Gaspésiens et il est nécessaire d'y voir clair si on veut comprendre ce qui se joue dans ce coin du pays. La petite histoire que nous retraçons ici est essentielle pour quiconque désire saisir le sens et l'importance de la lutte qui s'y déroule entre la démocratie des politiciens et la démocratie des gens.

1947

Création d'un Syndicat industriel à Rimouski pour favoriser l'implantation d'industries. Les premiers signes du retard de l'industrialisation de la région se font sentir: chômage, exode, pauvreté.

1949

Devant l'échec du Syndicat Industriel, le Conseil Central de la CSN à Rimouski travaille à la formation d'un Comité d'orientation économique sur un plan régional et suggère comme première tâche une enquête systématique sur le chômage, principal symptôme de la détérioration de l'économie régionale.

1956

Formation du Comité d'orientation économique du Bas-St-Laurent (COEB). Le COEB rassemble les syndicats, les chambres de commerces, les conseils de ville et autres corps intermédiaires de la région de Rimouski d'abord, puis de tout le Bas-St-Laurent, de La Pocatière à Ste-Anne-des-Monts.

1960

Début de la révolution tranquille qui visera à faire entrer le Québec entier dans le plein développement industriel et à le doter d'un état moderne. L'idée de planification apparaît. C'est la fin du Québec traditionnel, catholique, rural et duplessiste.

1961

Année capitale. Le Québec donne son accord aux lois ARDA (Aménagement rural et développement agricole) et FODER (Fonds de développement économique et rural) par lesquelles le fédéral veut aider les régions rurales défavorisées par l'industrialisation. Ces lois sont administrées par le ministère de l'industrie.

Afin de pouvoir demander des subventions en vue d'études sur les problèmes de toute la région, le COEB suscite la formation d'un conseil économique-frère pour la Gaspésie. Le CREEGIM (Conseil régional d'expansion économique de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine) est formé. L'idée de solidarité régionale fait son chemin. La "région" naît.

L'idée de planification fait son apparition au gouvernement du Québec qui ressuscite le conseil d'orientation économique du Québec (COEQ) tombé en désuétude. Ce conseil mènera une action discrète mais assez efficace pour l'avènement d'une planification du développement de tout le Québec. Il appuiera les conseils économiques régionaux (CER) mis sur pied un peu partout par les populations régionales, notamment ceux de Gaspésie qui s'engageront bientôt dans l'expérience-pilote du BAEQ, il suscitera au sein du gouvernement la création de plusieurs instruments de planification (HYDRO, SGF, etc.), il incitera les ministères à mettre sur pied des services de recherche et de planification. L'enjeu: développer une politique rationnelle.

1963

La corporation du BAEQ (Bureau d'aménagement de l'est du Québec) est formée par des représentants des deux conseils économiques de la région (COEB et CREEGIM). L'opération, qui durera 4 ans et emploiera jusqu'à 150 spécialistes, est financée par ARDA-FODER (4 millions). Objectif: à l'aide d'études et de discussions avec la population, établir un Plan de développement de la région.

1966

Le BAEQ présente l'esquisse du Plan à la population pour qu'elle en discute et donne son avis.

Le ministère de l'industrie et du commerce de Québec adopte la carte des 10 régions et 25 sous-régions du Québec comme cadre de planification pour l'ensemble des ministères. Le concept politique de la "région", nouveau au Québec, se précise.

1967

Le BAEQ présente son Plan au gouvernement: un ensemble de programmes quinquennaux destinés à développer la région en modernisant son économie plutôt que de la vider ou de la spécialiser. Le BAEQ, ayant terminé sa tâche, se dissoud.

Un comité de liaison Québec-Ottawa est créé pour étudier le Plan et suggérer au gouvernement comment l'exécuter. Les mécanismes de planification et de participation nés de la population viennent tout bouleverser les habitudes de la politique et la structure des ministères: élections, députés, comtés, partis, patronage, lobbying de la finance, caisses électorales, bureaucratie, cloisonnement des ministères, capital politique. Politique de conflits vs politique de concertation. Déjà, d'ailleurs, la révolution tranquille est en net recul.

Anticipant les décisions gouvernementales, la population de la région met immédiatement en application une recommandation du BAEQ. Les anciens conseils économiques sont remplacés par le CRD (Conseil régional de développement). La représentation est améliorée grâce à 4 conseils de développement territorial (CDT), et le rôle est précisé: porte-parole de la population régionale face aux gouvernements et cadre de participation de la population en tout ce qui a trait au Plan.

1968

Signature de l'entente Québec-Ottawa pour l'exécution du Plan. C'est la campagne électorale fédérale. Le Plan n'est pas accepté en entier. Le montant total alloué est de 238 millions, dont 75% par Ottawa. On inclut dans cette somme plusieurs dépenses régulières. Le CRD est reconnu comme l'interlocuteur privilégié des gouvernements et on lui alloue 1 million et demi pour 5 ans au chapitre de la participation. Les mécanismes d'exécution du Plan sont établis comme suit: le Plan consiste en une série de programmes devant être réalisés par différents ministères fédéraux et provinciaux. La coordination et la surveillance se fait à trois niveaux: à Québec, par l'ODEQ (Office de développement de l'est du Québec), dont le responsable, le coordinateur du Plan, est rattaché au Bureau du premier ministre par l'intermédiaire d'un ministre responsable; à Ottawa, un administrateur fédéral rattaché à l'ARDA-FODER; dans la région, le délégué régional au Plan qui dirige à la fois les effectifs régionaux de l'ODEQ et la Conférence administrative régionale (CAREQ) qui réunit les coordinateurs régionaux de chaque ministère québécois. Pour chapeauter le tout, un comité de liaison Québec-Ottawa et le comité directeur qui réunit l'administrateur fédéral et le coordinateur du Plan. Comme on pouvait le prévoir, cette structure devait s'avérer inefficace; en effet, la superposition des gouvernements, le cloisonnement des ministères, leur autonomie, leur résistance à la décentralisation et leur attachement à la petite politique rendirent impossible le contrôle et le déroulement normal de l'exécution. Après deux ans, il y a des retards partout; certains ministères n'ont même pas encore nommé de coordinateur régional à la Conférence administrative. Résultats: révolte dans plusieurs villages. En 1968 également, Québec remplace le COEQ par l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) accompagné d'un Conseil de planification. L'OPDQ est présidé par un sous-ministre responsable au premier ministre. Les résultats seront presque nuls. L'idée de planification et de décentralisation régionale avec participation de la population est en net recul. La politique en vogue est la centralisation technocratique, un super-pouvoir économico-politique. La seule participation retenue: les élections. Les autres mécanismes de participation végètent, la contestation naît, entraînant la répression politique et policière.

1969

Ottawa crée le ministère de l'expansion économique régionale (MEER) qui remplace tous les programmes d'aide au développement régional (ARDA, FODER, Plan de l'est du Québec, etc.).

1970

Année-clé. La contestation éclate en plusieurs points de l'Est du Québec. Insatisfaits de l'incurie des gouvernements dans l'exécution du Plan dont on espérait beaucoup, les gens de Cabano, Ste-Florence, Barachois, Bridgeville, Petite-Madeleine, des paroisses marginales décident d'agir eux-mêmes. M. Bourassa fait une tournée de conciliation.

Une commission parlementaire est créée à Québec pour réunir les députés de la région. Les députés n'arrivent plus à se situer avec le Plan. La commission reste lettre morte.

Le ministère des affaires municipales (MAM), dirigé par M. Maurice Tessier, ex-maire de Rimouski, devient le centre de l'exécution du Plan. D'abord le ministère rend public le plan REMUR (renouveau municipal régional) qui propose une réorganisation municipale dans tout le Québec mais dont l'importance est capitale pour la région dont l'éparpillement de la population est un handicap majeur (1,625 municipalités dont 1,150 de moins de 1,500 habitants). De plus, le ministre Tessier est nommé ministre responsable de l'ODEQ avec comme sous-ministre à cette fin M. Arthur Tremblay, déjà sous-ministre responsable au premier ministre pour l'OPDQ. L'ODEQ devient ainsi une division régionale de l'OPDQ. Le ministre Tessier obtient par arrêté ministériel une réforme importante de l'ODEQ qui lui permet désormais de débloquer rapidement les fonds et de prendre l'initiative des nominations et des programmes relatifs au Plan que les ministères concernés négligent ou retardent, ce qui n'élimine toutefois pas différentes formes de boycottages possibles de la part des ministères ainsi frustrés. Le ministre Tessier a désormais un pouvoir d'exécution considérable vis-à-vis du Plan. L'esprit dans lequel il entend s'en servir ne devait pas tarder à se montrer. En effet, depuis un mois, il a annoncé qu'une nouvelle entente serait signée avec Ottawa d'ici la fin de janvier sans qu'on sache ce qu'elle sera, il a débloqué plusieurs projets dans un sens qui risque très vite de remplacer la politique du Plan par la politique électorale, et surtout, il a exprimé clairement sa volonté de diminuer le rôle du CRD, qu'il juge inutile et nocif, pour privilégier désormais les interlocuteurs traditionnels de la politicaillerie: les députés, les chambres de commerce et les conseils municipaux. Ceux-ci, qui n'ont pas caché dans le passé leur opposition au BAEQ et au Plan, à quelques exceptions près, ont d'ailleurs été invités par le ministre à présenter des projets pour leurs commettants.

1971

Nouvelle entente Québec-Ottawa. Réforme des structures du CRD. Tournants importants dans la guerre de plus en plus ouverte qui sévit entre la démocratie des politiciens et la démocratie des gens.

LE CRD NE DÉPEND QUE DE LA POPULATION

Dans l'Est du Québec

Tessier se dit favorable à la disparition du CRD

Vive réaction du Conseil central de Québec (CSN,

Journalistes de Rimouski

Vote de blâme à l'endroit du ministre Maurice Tessier

LE SOLEIL

CASTILLON COGNAC

Menace de disparition du CRD

L'archevêque de Rimouski fustige Tessier

LE SOL

Selon la SSJB

Indécence des propos de Tessier sur le CRD

Me Jourdain "rétablit les faits"

CTC et FTQ

Appui au CRD

progrès

Le ministre Tessier n'a pas à dicter à la population la voie à suivre . .

hebdomadaire régional

Conseil du travail de Gaspésie et du Bas Saint-Laurent

Confiance au CRD

L'année 1970, pour l'Est du Québec

Prise de conscience, solidarité, violence, une certaine victoire

SOLEIL

Bourassa endosse la déclaration de Tessier, concernant le CRD

reportage: Roméo Bouchard

Les attaques du ministre Tessier auront eu l'avantage de clarifier la signification du CRD: un organisme régional qui appartient à la population et qui est là pour permettre aux gens de participer et s'exprimer dans l'exécution du Plan de développement. Même si le CRD a souvent dû parler un langage un peu technocratique pour essayer de se faire entendre des technocrates du gouvernement et même si plusieurs ont tout fait pour lui mettre sur le dos les retards du gouvernement, il n'est pas une patente gouvernementale. La région l'a compris. Elle veut des réalisations, mais les réalisations du Plan; elle veut avoir son mot à dire, elle veut participer, elle veut le CRD, un CRD de plus en plus près de ses revendications et de son langage: la consultation devient forcément pression et contestation quand les gouvernements restent sourds. Presque tous les groupes de la région ont rejeté les déclarations de M. Tessier et appuyé le CRD. Les dirigeants du CRD ont entrepris des démarches sans fracas pour assurer l'avenir financier du CRD, mais on ne le tuera pas par l'argent. La réforme des structures du CRD apparaît avec une urgence nouvelle. Cette réforme se propose de démocratiser encore davantage l'organisme, sur le plan territorial, en remplaçant les CDT et les conseils de ville par une vingtaine de comités intermunicipaux de participation (sortes de comités de citoyens), et sur le plan sectoriel, en remplaçant la représentation par organismes régionaux par une douzaine de conseils régionaux spécialisées. Ainsi, plus que jamais, le CRD sera le seul organisme qui se situe au plan régional, du côté de la population face au pouvoir et dans l'intérêt de la réalisation du Plan.

LE MINISTRE TESSIER, NOUVEAU DUPLESSIS DE L'EST DU QUÉBEC

M. Maurice Tessier était l'homme tout désigné pour ouvrir la guerre contre la nouvelle démocratie du développement dans l'Est du Québec. Avocat d'une famille qui compte de nombreuses carrières dans la magistrature et la politique, il a été maire de Rimouski, député; il est ministre depuis juin et on dit qu'il aspire à devenir juge. Il n'a jamais été un fervent du BAEQ. Devenu ministre, il veut s'en servir. Il a insisté pour que lui soit confié la responsabilité de l'ODEQ (Office de développement de l'est du Québec). En homme de décisions rapides et fracassantes qu'il est, il a obtenu rapidement une réforme de l'ODEQ, désirée par tous d'ailleurs, qui donne au ministre responsable des pouvoirs beaucoup plus étendus qu'avant pour l'exécution du Plan, notamment un pouvoir de coercition sur les différents ministères responsables de programmes dans le Plan.

Le monde veut des réalisations, c'est évident. Mais le monde veut des réalisations qui vont dans le sens du Plan régional et veut avoir son mot à dire: on ne veut pas revenir au petit jeu des politiques d'élection. C'est là que les troubles commencent.

Pour pouvoir rendre l'ODEQ politiquement rentable, il fallait que le ministre Tessier trouve le moyen, sinon de se débarrasser ouvertement du Plan et des nouveaux mécanismes régionaux, du moins de pouvoir en faire un peu ce qu'il veut. Le moyen essentiel: affaiblir, sinon éliminer le CRD, qui barre la route au fonctionnement de la politique traditionnelle. La tâche pouvait paraître aisée. Un bon 80% du budget du CRD vient des gouvernements. Le Ministre pouvait compter sur la frustration des députés, maires, chambres de commerce et autres qui ne peuvent plus faire leurs petites revendications locales et partisanes à cause du Plan. Il pouvait aussi compter sur le fait que, en traitant constamment avec les technocrates du gouvernement, le CRD prend souvent l'image d'une patente gouvernementale un peu loin des problèmes immédiats des gens et qu'on est porté à lui imputer l'odieux des retards du gouvernement.

Dans son discours du 30 novembre, M. Tessier frappe le grand coup. "Les gens sont écoeurés de la consultation et du CRD: ils veulent des réalisations. Le CRD n'est qu'un gaspillage et un embarras. J'ai maintenant les pouvoirs de débloquer rapidement les fonds. Aux députés, conseils municipaux, chambres de commerce et autres corps intermédiaires de faire les revendications". Dans l'espace de quelques semaines, le ministre Tessier débloque effectivement plusieurs projets plus ou moins fidèles au Plan: un bout de route ici, une piscine là, des HLM qui ne respectent pas la hiérarchie géographique du Plan, etc. Il envoie même une lettre aux députés et à d'autres personnes pour les inviter à lui faire parvenir des projets pour leur coin qu'il tentera de satisfaire en les ajustant tant bien que mal au Plan. "C'est le retour au bon vieux système des députés", de commenter triomphalement M. Bonal Arseneault, et à la démocratie des politiciens duplessistes, pouvons-nous comprendre.

M. Tessier est assailli de critiques. Il tente une fois de plus de dire qu'on l'interprète mal. Il s'attaque aux journalistes. M. Bourassa l'approuve en chambre, disant qu'il n'a rien fait d'autre que d'affirmer que les députés étaient aussi des interlocuteurs valables, puis, en tête-à-tête avec l'exécutif du CRD, il assure le CRD que ses budgets ne sont pas coupés. Ottawa, qui paie 75% de la note, ne se prononce pas clairement. Le conflit demeure. La nouvelle entente qui est imminente, clarifiera certains points, mais l'essentiel du conflit restera.

LE CRD, C'EST UN PEU PAS MAL L'AVENTURE DES TRAVAILLEURS

Les travailleurs syndiqués sont relativement peu nombreux en Gaspésie: au maximum 20,000 dans tout l'est du Québec (les 4 centrales), dont un peu plus de la moitié sont membres de la CSN. C'est facile à comprendre: il y a beaucoup de chômeurs (20% à Rimouski en fin-novembre), beaucoup de travail saisonnier, peu d'industries secondaires d'envergures mais une myriades de petites entreprises familiales disséminées sur un territoire immense, ce qui rend presqu'impossible la syndicalisation d'un grand nombre de travailleurs; en effet, ce n'est pas tout de syndiquer: il faut tenir compte de la force de l'entreprise et de la possibilité de fournir ensuite les services.

Toutefois, dès 1950, c'est le Conseil central de Rimouski qui lançait l'idée que pour combattre le chômage et l'exode qui commençaient à sévir en Gaspésie, il fallait cesser de compter sur le quémandage auprès des politiciens de comté et mettre sur pied un comité d'orientation économique à portée régionale dont une des premières tâches serait précisément une enquête sur le chômage. Quelques années plus tard, ce conseil prenait forme dans le Bas-St-Laurent (COEB-1956) puis en Gaspésie (CREEGIM-1961) et un peu partout dans les autres régions du Québec (CER). Ce sont ces conseils qui demandèrent, obtinrent et formèrent le BAEQ. Au cours des opérations du BAEQ, les deux Conseils centraux de la CSN dans la région investirent des sommes importantes (plus de $20,000) pour la formation de travailleurs aux questions de planification, et ceux qui ont été ainsi préparés sont demeurés jusqu'à ce jour des piliers de la participation régionale au Plan. Lors de la crise que vient de déclancher le ministre Tessier, toutes les centrales syndicales de la région ont été unanimes à dénoncer le retour au patronage que veut faire M. Tessier et à défendre le CRD.

Pour Bertrand Lepage, responsable de l'éducation et de l'action politique au Conseil central de Rimouski, le deuxième front pour les syndiqués de la région, c'est le CRD et tout ce qui s'ensuit, notamment une présence beaucoup plus grande de travailleurs préparés à cette fin au plan municipal. Les comités intermunicipaux de participation de la population, prévus dans la réforme du CRD, iront sans doute dans ce sens. "Les gens de Montréal ont de la misère à comprendre ça, d'ajouter M. Lepage. Ils nous parlent de CAP, de FRAP, de mesures de guerre, etc.; j'ai envie de leur dire: O.K., mais nous sommes rendus beaucoup plus loin que ça: ici, nous sommes au CRD, nous luttons pour la réalisation du Plan, nous sommes à Cabano, etc.". Les Québécois ne connaissent pas la Gaspésie et l'aventure politique dans laquelle elle est engagée.

CABANO, LA TERREUR DES POLITICIENS

Pendant une semaine, Cabano a fait ce que les politiciens redoutaient tout en le croyant impossible. Avec l'appui et l'aide technique du CRD, la population de Cabano a décidé de mettre dehors elle-même une compagnie forestière qui, avec la complicité du gouvernement, trahissait sa promesse d'édifier un moulin à papier et se contentait de ravager la forêt, seul espoir de survie de Cabano. Ce fut une espèce de grande fête de dignité et de fierté retrouvées. Le village bondé de journalistes, les cordes de bois renversées, les poteaux brûlés, les cabanes démolies, la grève générale dans le village, le blocage des camions d'une autre compagnie qui refusait d'employer les gens de la place, les ministres forcés de se présenter et de retirer les permis à la compagnie, la terreur des politiciens. En effet, la même chose se reproduit à Petite-Madeleine, à Ste-Florence, à Barachois, à Bridgeville, dans les paroisses marginales. Pour éteindre le feu, M. Bourassa fait une tournée de conciliation et son ministre Tessier s'attaque au CRD qui ne cesse de japper et de nourrir chez les gens le flambeau du Plan et de la participation: les petites luttes partisanes et le patronage sont sans doute encore le meilleur remède!

"le québec est un pays de locataires"

Cette affirmation, que prouvent des statistiques reproduites dans l'avant-propos de la brochure lancée par la CSN le 18 janvier, souligne la nécessité urgente de procurer à cette catégorie de consommateurs des instruments pour leur assurer une meilleure protection.

"Le locataire et ses droits" est la cinquième brochure d'une collection publiée par le Secrétariat d'action politique de la CSN sur des sujets d'actualité et qui peuvent répondre aux besoins des syndiqués et de la population en général. Les quatre premières traitent de l'assurance-maladie, de l'assurance-automobile, du logement et de l'action des salariés dans les municipalités.

Cette brochure fournit une information complète et détaillée sur les lois et organismes qui régissent les relations entre les locataires et les propriétaires au Québec: Régie des loyers, contrat de louage du Code civil, loi pour favoriser la conciliation entre propriétaires et locataires, bill 12, bill 46, etc.

En plus des textes de lois et de leur explication, "Le locataire et ses droits" fait surtout ressortir l'insuffisance de la législation actuelle pour protéger adéquatement ces centaines de milliers de citoyens québécois qui dépendent pour leur logement de la signature avec un propriétaire, infiniment mieux protéger qu'eux, d'un contrat de louage qu'on appelle bail.

Une nouvelle loi en 1971?

Lors de l'étude par l'Assemblée nationale, le 10 décembre 1970, du bill annuel prolongeant l'existence de la Régie des loyers, le ministre responsable de cet organisme, M. Jérôme Choquette, a promis que le gouvernement Bourassa présenterait en 1971 une loi pour refondre la législation existante concernant les locataires.

La vétusté des dispositions du contrat de louage du Code civil quant au bail des maisons est bien connue. Tellement qu'en 1950 le législateur québécois a dû adopter une loi d'exception, appelée "Loi pour favoriser la conciliation entre locataires et propriétaires", afin d'améliorer des situations intolérables qui pullulaient dans les principales villes.

Cette loi créant la Régie des loyers avait un caractère temporaire mais, à chaque session depuis 20 ans, le gouvernement en a prolongé l'existence par la présentation d'un bill annuel qui est presque devenu un rite au Parlement de Québec.

La nécessité d'une loi permanente, qui refondrait en un seul texte autonome aussi bien les dispositions du contrat de louage du Code civil que cette loi d'exception à caractère temporaire-permanent qui se prolonge depuis 20 ans, est ressentie de façon aigüe par les associations populaires qui s'occupent des problèmes des locataires.

Ces groupements préconisent des réformes précises auxquelles la brochure fait écho: étendre la loi à toutes les municipalités, réglementer l'augmentation des loyers, etc.

Le président de la CSN, Marcel Pepin, le Trésorier du Conseil central de Montréal, Gilles Beaulieu et le responsable du Secrétariat d'Action politique, André L'Heureux, participaient à la conférence de presse.

Introduire un bail-type dans la loi

Une des principales réformes qui s'impose est l'introduction dans la future loi d'un bail-type qui, tout en tenant compte des obligations et des droits des deux parties, contribuerait à établir une plus grande égalité entre les propriétaires et les locataires. Conformément à la politique du logement de la CSN, qui préconise cette mesure, on trouve dans la brochure un projet de bail-type.

Mais comme nous sommes en pleine période d'avis de prolongement ou de discontinuation des baux en vue du 1er mai, la CSN a voulu répondre aux besoins immédiats des locataires en faisant imprimer, dans la forme légale usuelle, des baux qui reproduisent le bail-type proposé.
Ces baux seront mis en circulation ces jours-ci dans nos organismes affiliés et n'importe qui pourra s'en procurer.

première grève en cinquante ans

Le 12 janvier dernier, les 196 travailleurs de l'Union des menuisiers et facteurs d'orgues de St-Hyacinthe se mettaient en grève à la suite d'une provocation de la compagnie Casavant Frères.

Il s'agit de la première grève dans l'histoire de ce syndicat fondé il y a cinquante ans. La compagnie Casavant est le premier producteur de grosses orgues en Amérique; sa renommée est internationale. Il ne faut pas oublier cependant que cette qualité repose en grande partie sur la haute qualification de ses artisans.

Le contrat de travail, d'une durée d'un an, est expiré depuis le 16 septembre; la conciliation a pris fin le 10 janvier, après une extension d'une semaine. Le 12, une trève verbale était conclue, par laquelle la compagnie s'engageait à ne pas expédier de marchandises. Plus tard dans la journée, un camion se présentait au département de l'expédition.

Après une brève discussion avec les contremaîtres, les travailleurs ont quitté le travail.

Le principal point en litige est la sécurité d'emploi pour ces travailleurs dont la moyenne d'âge se situe entre 40 et 45 ans.

"On se bat pour nos vieux, pour qu'ils ne soient pas considérés comme des handicapés", souligne le négociateur Jean-Louis Labonté.

on passe à l'action contre l'autoroute

Plusieurs groupements et associations se sont réunis dans un front commun pour lutter contre le projet d'autoroute à Montréal. On peut voir sur la photo une partie de l'assemblée qui participait à la fondation de ce front commun. Jusqu'ici, le Conseil central de Montréal de la CSN, le Conseil de Montréal de la FTQ, l'Alliance des professeurs de Montréal, les associations du Parti québécois des comtés de St-Jacques, Ste-Marie et Maisonneuve, les députés Claude Charron, Charles Tremblay et Robert Burns, le Front d'action politique des salariés de Montréal, les Comités d'action politique de Papineau et Maisonneuve, l'Association des locataires de Maisonneuve, le Comité des citoyens de Westmount-en-bas, le Comité de citoyens de la Petite Bourgogne, la Société des architectes de Montréal et le Comité d'habitation et de rénovation urbaine font partie de ce front commun.

Signature d'une convention par un syndicat CSN à Toronto

Il y a quelques mois, les 325 employés de Armor Elevator Canada Ltd, de Toronto, formaient leur propre syndicat et décidaient de s'affilier à la CSN. A la fin de l'année ils ont signé une convention collective qui leur accorde 29.5 pour cent d'augmentation sur une période de 30 mois, soit la plus grosse augmentation jamais négociée avec Armor Elevator, un fabriquant d'ascenseurs industriels et commerciaux. La convention prévoit la pleine rétroactivité des augmentations à partir de la date d'expiration de l'ancienne convention, soit le 1er juillet 1970.

Le plus haut salaire sera de $4.69 l'heure en 1971 et de $5.02 en 1972. Autres avantages: atelier fermé parfait; comité d'évaluation des tâches; 10 congés fériés payés; amélioration de la procédure de griefs.

Une des principales difficultés de la négociation a été de nettoyer l'ancienne convention collective qui avait été négociée par l'International Brotherhood of Electrical Workers (local 1590), qui représentait les employés jusqu'à leur adhésion à la CSN.

Il s'agit de la deuxième convention collective signée par un syndicat de la CSN en Ontario l'an passé. La première avait été signée avec la compagnie Noranda par la Canadian Union of Base Metal Workers (CSN), qui représente les quelque 400 mineurs de la mine Geco à Manitouwadge. Cette convention, signée après dix semaines de grève, établissait un précédent à la compagnie Noranda, soit la retenue volontaire irrévocable de la cotisation syndicale pendant la durée de la convention. C'était la première fois qu'un syndicat négociait une clause de sécurité syndicale avec la compagnie Noranda, dont l'antisyndicalisme est connu à la grandeur du Canada. La convention accordait une augmentation de salaire de 86 cents l'heure sur trois ans, ce qui plaçait les mineurs de Manitouwadge de 30 à 40 cents au-dessus des employés de la même compagnie Noranda dans le Nord-Ouest québécois.

photographie: François Demers et Serge Gagné

Un pas vers l'égalité avec le nouveau décret de la construction

Le nouveau décret de la construction est entré en vigueur le 1er janvier. Trois associations patronales ont décidé de contester devant les tribunaux la validité de ce décret qui est le résultat d'une loi d'exception (bill 38) qu'elles ont elles-mêmes réclamée. Il s'agit de la Corporation des maîtres-électriciens, de la Corporation des maîtres-mécaniciens en tuyauterie, et de la Fédération de la construction du Québec. Cela n'empêche pas cependant l'application du décret.

L'égalité, pour laquelle les ouvriers ont fait la grève cette année, est gagnée pour la majorité d'entre eux, mais pas pour tous. Par exemple dans 13 régions sur 15, les manoeuvres, qui représentent 20 pour cent de la main-d'oeuvre, auront obtenu l'égalité des salaires avec Montréal à l'expiration du décret en 1973. Ce sera la même chose pour les conducteurs de camions dans huit régions sur 15. Selon les régions, de 15 à 30 occupations atteindront l'égalité en 1973.

Le ministère du travail estime que 80 pour cent des ouvriers en dehors de Montréal auront obtenu l'égalité avec leurs confrères montréalais en 1973. Ce chiffre est très approximatif, et il est probablement gonflé par le ministre. Mais il montre quand même que le principe de l'égalité est définitivement acquis, de sorte qu'au prochain décret, il sera possible d'égaliser partout.

Vacances: Trois semaines obligatoires: les deux dernières de juillet et la semaine entre Noël et le Jour de l'an. Ces vacances seront rémunérées à 8 pour cent du salaire, payable l'été. En réalité, c'est la première fois que les ouvriers de la construction auront de véritables vacances. Auparavant, seule la région de Sherbrooke avait deux semaines obligatoires. Ailleurs, il y avait une semaine obligatoire ou facultative selon les régions. Et la rémunération variait de 4 à 7 pour cent du salaire.

Sécurité sociale: 15 cents de l'heure payé par l'employeur et 5 cents par l'employé, pour l'assurance-vie, l'assurance-maladie-salaire, et le régime supplémentaire de rentes. Auparavant, il n'y avait aucun régime de sécurité sociale dans cinq régions sur 15, et il n'y en avait pas non plus pour les quelque 10,000 ouvriers des routes.

Dans dix régions, et cela depuis l'an dernier seulement, l'employeur payait 10 cents et l'employé payait cinq cents. C'est dire que cela représente une augmentation horaire de 15 cents pour les ouvriers qui n'avaient pas de sécurité sociale, et de cinq cents pour ceux qui en avaient.

Salaires: A l'augmentation générale de 75 cents prévue par le bill 38, s'ajoute, pour rattraper Montréal, une augmentation qui varie de 50 cents à $1.50 selon les régions et selon les métiers. Donc en dehors de Montréal, les augmentations varient de $1.25 à $2.25 pour la durée du décret. A Montréal même, trois métiers recevront plus que l'augmentation générale de 75 cents: 16 cents de plus pour les manoeuvres, environ 30 cents de plus pour les manoeuvres spécialisés, et 23 cents de plus pour les peintres.

Bien des choses ont été améliorées dans le décret depuis le début de décembre alors que le ministère du travail avait présenté son avant-projet à la Fédération du bâtiment et aux autres parties concernées, avant de publier le texte définitif dans la gazette officielle. Malgré cela, il restait bien des erreurs et le ministère a dû publier 52 pages de corrections le 2 janvier, et il songe à faire une troisième publication du décret.

La sécurité d'emploi: Après deux ans de négociations difficiles accompagnée de grèves par moment, les ouvriers de la construction commencent l'année 1971 avec un régime de sécurité d'emploi qui va révolutionner les relations de travail dans cette industrie. Seulement, le ministère du travail leur cause encore une difficulté, en émettant des cartes de réservistes à tout le monde, et en leur demandant d'aller dans les centres de main-d'oeuvre pour échanger cette carte contre celle qui correspond à leur véritable statut. Les délégués de chantiers s'occupent de ce temps-ci à voir si les ouvriers ont la carte qui correspond à leur statut.

Rappelons que le régime de sécurité d'emploi accorde la priorité d'emploi aux permanents sur les réservistes, et aux ouvriers de la région sur les ouvriers des autres régions. Selon le ministère du travail, 62,000 ouvriers ont déjà obtenu leur carte, soit la grande majorité de ceux qui sont de vrais travailleurs de la construction.

Il ne faut pas politiser la justice

"Des condamnations comme celle qu'on vient d'infliger à Michel Chartrand rendent la justice au Québec ridicule et suspecte; il faut lutter de toutes nos forces contre la politisation de la justice".

Charles Taylor, professeur à l'Université McGill, a fait cette déclaration le 11 janvier au cours d'une conférence de presse organisée par le Conseil central de Montréal à la suite de la condamnation de Michel Chartrand à une peine d'un an de prison pour "outrage au tribunal".

Depuis, au moins deux éditorialistes de la presse française, MM. Claude Ryan du Devoir et Jean-Paul Desbiens de la Presse, se sont élevés contre cette condamnation.

"C'est là une très mauvaise manière d'engager non seulement l'affaire Chartrand mais aussi les autres causes reliées aux événements d'octobre", pense M. Ryan, tandis que M. Desbiens (ex frère Untel) estime que "la condamnation de M. Chartrand pour mépris de cour me paraît une faute et, ce qui est pire es choses politiques, une erreur".

Dans la déclaration qu'il a rendue publique au cours de la conférence de presse, le Conseil central a demandé au juge Robert Ouimet de se récuser advenant le cas où il serait appelé à agir comme juge dans les futurs procès politiques et au Barreau du Québec d'intervenir vigoureusement afin que Me Robert Lemieux puisse défendre ses clients. Le Conseil central demandait essentiellement que le pouvoir judiciaire ne devienne pas l'exécutant du pouvoir politique.

Plusieurs personnes ont endossé cette déclaration, dont Mmes Pauline Julien et Charlotte Boisjoli et MM. Pierre Harvey, économiste, Mathias Rioux, de l'Alliance des professeurs de Montréal, Raymond Laliberté, ex-président de la CEQ, le Dr Serge Mongeau, Laurier Lapierre de l'Université McGill, ainsi que plusieurs avocats, syndicalistes et représentants du monde artistique.

Les gars de Lapalme: un autre non au fédéral

Le 22 décembre, dans un vote à scrutin secret, 88 pour cent des "gars de Lapalme" ont rejeté catégoriquement une proposition que le gouvernement canadien avait qualifiée de "finale et définitive".

La lutte de ces 404 travailleurs de la malle à Montréal, qui dure depuis le 1er avril, se continue. Tous les jours, ils se rendent devant le Parlement à Ottawa pour rappeler leur existence au gouvernement et à ses technocrates.

C'est le secrétaire-général de la CSN, Raymond Parent, qui a fait part à l'assemblée de l'offre gouvernementale. Celle-ci prévoyait le retour au ministère des Postes d'une partie des ex-employés de Lapalme, soit environ 200 sur une période d'un an, les autres étant sujets à des cours de recyclage pour des fonctions qui pourraient devenir disponibles dans d'autres ministères.

"Il y en a qui veulent nous avoir par la faim, mais ils ne réussiront pas à faire de nous des esclaves", devait dire le président du syndicat, Frank Diterlizzi, après que le résultat du vote eut été connu.

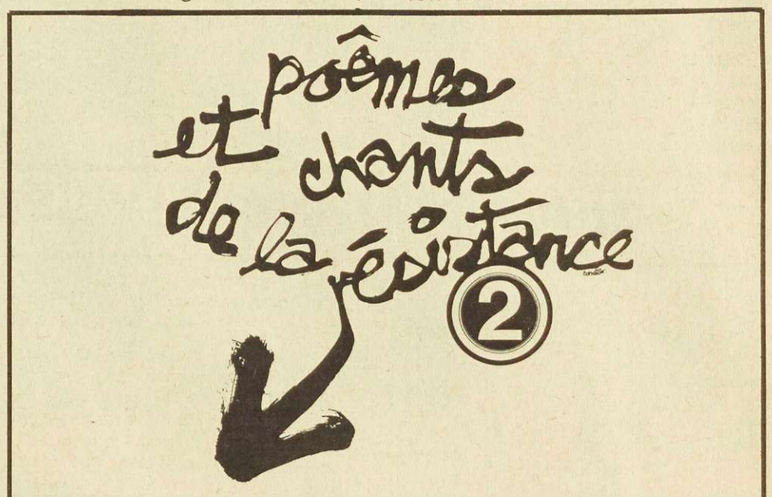

Gilles Vigneault, Raymond Lévesque, Yvon Deschamps, Pauline Julien, Jacques Michel, Georges Dor, Lionel Villeneuve, Hélène Loiselle, Michèle Rossignol, Michèle Lalonde, ainsi que plusieurs autres artistes uniront leurs talents sur la scène du théâtre Gésu à Montréal, les 24 (2 représentations), 25, 26 et 27 janvier pour présenter un spectacle dont les recettes seront versées au Mouvement pour la défense des prisonniers politiques du Québec (MDPPQ).

Le spectacle, intitulé "Poèmes et chants de la résistance 2", réunira la plupart des grands noms de notre monde artistique qui, pour l'occasion, travailleront bénévolement.

le travail

Organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) "Le Travail" parait deux fois par mois. — Directeur: GUY FERLAND. Bureaux: 1001, St-Denis, Montréal. Tél.: 842-3181. Composé et imprimé par les Editions du Richelieu, St-Jean de Québec. Le ministère des postes à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de troisième classe de la présente publication. Permis no 80.